



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
22 juin 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

#### I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 6 avril 1999, dans laquelle le Conseil me priait de le tenir périodiquement informé et de lui soumettre un rapport tous les 90 jours sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS).

2. Les membres du Conseil de sécurité se souviennent que dans mon dernier rapport, daté du 16 mars 2001 (S/2001/237), j'ai décrit les efforts déployés par le Gouvernement pour préserver et consolider l'ordre démocratique naissant dans le pays au lendemain de la tentative de coup d'État avorté de novembre 2000, ainsi que les activités du BANUGBIS à l'appui de ces efforts.

3. Après avoir examiné ce rapport, le Conseil de sécurité a invité, dans une déclaration à la presse le 29 mars 2001, toutes les parties à collaborer à la formation d'un gouvernement largement représentatif et opérant, encouragé les dirigeants de la Guinée-Bissau et du Sénégal à poursuivre leurs efforts bilatéraux visant à stabiliser la situation le long de leur frontière commune et demandé à la communauté internationale de fournir d'urgence une assistance au Gouvernement de la Guinée-Bissau pour qu'il puisse répondre aux besoins essentiels de la population.

4. Par la suite, le 10 avril 2001, le Sous-Secrétaire général, Mr. Ibrahima Fall, présentant au Conseil de sécurité les conclusions et recommandations de la Mission interinstitutions que j'avais envoyée en Afrique de l'Ouest du 6 au 27 mars 2001 (S/2001/434), a indiqué que la situation générale en Guinée-Bissau demeurait extrêmement instable et qu'il était fort probable que cette instabilité persiste à court et à moyen terme. Il a signalé que la Mission interinstitutions avait conclu que la communauté internationale devait fournir d'urgence une assistance financière et une aide pour renforcer les capacités du pays afin que la Guinée-Bissau ne soit pas de nouveau en proie à un conflit.

5. Le présent rapport rend compte de l'évolution de la situation depuis mon rapport du 16 mars 2001 et l'exposé de M. Fall, et en particulier des efforts visant à stabiliser la situation dans le pays et à renforcer les institutions démocratiques fragiles pour qu'elles puissent faire plus efficacement face aux crises politique, économique, sociale et en matière de sécurité dans lesquelles le pays est plongé. Le rapport contient également une brève description des contributions du BANUGBIS au processus difficile mais soutenu de consolidation de la paix après le conflit.

#### II. Évolution de la situation politique

6. Au cours de la période considérée, la situation politique a été marquée par des frictions graves et prolongées entre les organes exécutif et législatif au sujet du choix du Premier Ministre. La nomination de M. Faustino Imbali, par le Président Kumba Yala le

20 mars 2001, a suscité une opposition farouche de la part de parlementaires, essentiellement issus des partis de l'opposition, mais aussi comprenant des membres du parti du Président, le Parti du renouveau social (PRS) que M. Imbali, qui avait été précédemment un candidat indépendant à la présidence, avait rejoint une semaine avant qu'il soit nommé Premier Ministre. Dominée par l'opposition, l'Assemblée nationale a refusé à maintes reprises de confirmer M. Imbali dans ses fonctions et ainsi que son gouvernement. De ce fait, pendant les mois d'avril et de mai, le pays a fonctionné pratiquement sans gouvernement véritable, et l'annonce d'un nouveau coup d'État avorté à la mi-avril a mis en évidence une fois encore la précarité du processus politique et démocratique. Au milieu de tensions sociales croissantes, l'Assemblée nationale a convoqué le 30 avril, à la demande de l'opposition, une session extraordinaire pour examiner le problème de l'instabilité du pays. Elle a donné un mois au Gouvernement pour présenter son programme et le budget.

7. Durant cette période d'instabilité, la société civile, sous la conduite de l'évêque de Bissau, a invité les acteurs politiques à amorcer un dialogue afin de stabiliser la situation. Pour sa part, mon représentant, M. Samuel C. Nana-Sinkam, a continué d'offrir ses bons offices pour faciliter la réalisation d'un compromis. Enfin, le 17 mai, l'Assemblée nationale a approuvé, par 56 voix contre 43, le programme de travail du gouvernement de M. Imbali, qui était composé de 23 membres appartenant essentiellement au PRS, le parti du Président, mais qui comprenait aussi plusieurs ministres siégeant à titre indépendant. Le 30 mai, l'Assemblée a approuvé, par 56 voix et avec 39 absentions, le budget présenté par le Gouvernement.

8. Afin de promouvoir une culture de paix, de tolérance et de dialogue politique, le BANUGBIS a organisé à Bissau, du 28 mars au 1er juin 2001, un séminaire sur la consolidation de la démocratie multipartite en collaboration avec les 17 partis politiques du pays et le Parlement. Ce séminaire faisait suite à un séminaire analogue tenu en janvier 2001. Financé par le Gouvernement néerlandais, il a réuni 120 représentants des partis politiques, des médias, de la société civile et des syndicats, dont 50 étaient des femmes. Six experts internationaux et quatre experts bissau-guinéens ont animé les débats qui ont essentiellement consisté à promouvoir une meilleure compréhension des principes régissant une société démocratique.

9. Le BANUGBIS a aussi continué à offrir des services de juristes, selon que de besoin, à la Commission technique chargée de réviser la Constitution créée par l'Assemblée nationale pour rendre la Constitution conforme aux normes admises sur le plan international.

10. Malgré la persistance de l'instabilité politique, les préparatifs se sont poursuivis en vue des élections municipales qui doivent avoir lieu en décembre 2001 ou au début de janvier 2002. L'Assemblée nationale a reçu les recommandations de la Commission technique interministérielle relatives à la législation électorale qu'elle se propose de mettre définitivement au point sou peu. La Commission, qui continue de bénéficier des services d'un spécialiste des élections fourni par l'Organisation des Nations Unies, a déjà établi le budget électoral. Toutefois, la mise en oeuvre des diverses recommandations piétine du fait de difficultés financières, et le Gouvernement a fait part de son intention de solliciter l'assistance de la communauté des donateurs pour l'organisation et le déroulement des élections.

11. Au niveau international, la Guinée a continué de renforcer sa coopération avec ses voisins immédiats, mais aussi au-delà de la sous-région. Ainsi, à la suite de sa visite à Conakry, du 30 avril au 2 mai 2001, le Président Yala a signé avec le Président Conté un protocole sur l'instauration de relations d'amitié et de bon voisinage et les deux chefs d'État ont demandé le renforcement de la coopération bilatérale, en particulier dans les domaines socioéconomique et politique. Au cours de sa deuxième visite à Abuja du 13 au 15 juin, le Président Yala et son homologue nigérian, le Président Obasanjo, sont convenus de renforcer la coopération économique bilatérale. À cette fin, des entrepreneurs nigériens devraient se rendre prochainement à Bissau pour étudier les possibilités d'investissement. Le Président Obasanjo a également offert au Président Yala une contribution financière d'un million de dollars des États-Unis qui doit notamment servir à aider le Gouvernement à restructurer les forces armées de la Guinée-Bissau.

### **III. Questions militaires et problèmes de sécurité**

12. Les activités des rebelles du Mouvement séparatiste des forces démocratiques de Casamance (MFDC) dans les zones frontalières entre la Guinée-Bissau et le Sénégal sont demeurées le problème de sécurité le plus grave pour la Guinée-Bissau au cours de la période

considérée. Depuis que les forces bissau-guinéennes ont lancé une offensive militaire contre ces rebelles en mars 2001 pour les chasser du nord-ouest du pays, la situation est demeurée tendue à la frontière. Les accrochages qui se poursuivent entre les factions rivales du MFDC, parfois sur le territoire de la Guinée-Bissau, ont causé de nouveaux problèmes de sécurité, surtout lorsque des civils innocents ont été tués ou blessés lors de ces incidents. À la suite d'une reprise récente des combats entre les forces du Gouvernement sénégalais et les rebelles du MFDC dans la province de Casamance, les forces de la Guinée-Bissau ont renforcé leur présence à la frontière pour empêcher un repliement éventuel des rebelles du MFDC en Guinée-Bissau.

13. Les opérations militaires menées par les rebelles du MFDC, notamment les mines qu'ils auraient posées dans la zone frontalière, non seulement aggravent l'insécurité mais ont pratiquement paralysé les activités économiques et sociales le long de la frontière. La présence de plus de 3 000 réfugiés de Casamance, dont certains auraient des liens avec les rebelles, complique encore la situation. À la demande du Gouvernement, le bureau régional pour l'Afrique occidentale et centrale du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a envoyé, du 16 au 25 avril, une mission en Guinée-Bissau chargée d'évaluer la situation des réfugiés le long de la frontière du pays avec la province sénégalaise de Casamance. La mission a examiné, en particulier, les possibilités et difficultés que présente la réinstallation des réfugiés en dehors de la zone frontalière ou leur rapatriement librement consenti au Sénégal. À la suite de l'évaluation par la mission des besoins logistiques financiers et autres qu'entraînerait une réinstallation éventuelle des réfugiés, les gouvernements intéressés étudient actuellement les mesures à prendre.

14. En raison essentiellement des problèmes de sécurité à la frontière, la restructuration des forces armées, bien qu'elle ait reçu un accord de principe, n'a pas beaucoup progressé dans la pratique. Ce processus a également souffert des tensions qui persistent au sein de l'armée du fait de la détention de plusieurs officiers accusés de complicité lors du coup d'État avorté de novembre 2000, du non-versement des traitements et des clivages dans les forces armées selon l'appartenance politique, religieuse et ethnique. La lenteur du processus de restructuration de l'armée est également imputée à la très grave pénurie de ressources financières pour le recyclage des forces armées ayant

pour objectif la formation d'une armée républicaine professionnelle.

15. Les tensions au sein des forces armées dont il est question plus haut ont aussi contribué aux retards pris dans la mise en oeuvre du programme de démobilisation, de réinsertion et de réintégration qui, selon les estimations de la Banque mondiale, pourrait nécessiter environ 17 millions de dollars. Quelques progrès ont néanmoins été accomplis grâce à l'assistance technique et financière que continue de fournir la Banque mondiale. Ainsi, la phase pilote du programme a été achevée le 8 mai, lorsque 571 ex-combattants ont été démobilisés lors d'une cérémonie publique et assurés qu'ils seraient réinsérés dans la vie civile.

16. Autre fait positif dans le domaine de la sécurité, des gardes frontière, qui avaient été déployés en 1998 pour appuyer les forces armées du Gouvernement pendant la guerre civile, ont repris, le 5 juin, leurs fonctions normales de garde sous le commandement du Ministère de l'administration intérieure. Le Ministre de la défense s'est félicité de ce fait, y voyant une mesure importante dans la voie de la réorganisation des forces armées.

17. Quant au programme de déminage, les activités en cours ont été concentrées sur les zones les plus fortement peuplées. Au 31 mai, plus de 2 000 mines avaient été détruites dans le cadre des opérations de déminage menées par HUMAID, organisation non gouvernementale internationale et facilitées par le BANUGBIS. On estime à 2 millions de dollars des États-Unis le montant nécessaire pour enlever les 5 000 mines qui, selon les estimations, se trouvent toujours dans la capitale, Bissau, et aux alentours.

#### **IV. Aspects économiques et sociaux**

18. L'instabilité persistante de la situation politique et militaire de la Guinée-Bissau est à la fois la cause et la conséquence de la dégradation économique du pays. Comme la pauvreté généralisée ne cesse de s'aggraver, les tensions sociales se sont accrues, contribuant à la création d'un climat d'instabilité politique et d'insécurité qui décourage les investissements. En outre, les employés du secteur public, dont les salaires n'ont pas été versés depuis des mois, ont organisé des manifestations et des grèves qui ont encore fait chuter la productivité de l'économie et augmenter le chômage.

19. Dans un contexte de production limitée et d'instabilité des prix de la noix de cajou, principale source de recettes du pays, la Guinée-Bissau souffre d'une grave crise de liquidités, l'assistance étrangère représentant actuellement quelque 80 % d'un budget national de près de 95 milliards de francs CFA.

20. La stagnation de l'économie n'a fait que renforcer les craintes de voir les masses de chômeurs ou de personnes en situation de sous-emploi, en particulier les jeunes, se trouver de plus en plus entraînées dans le trafic illégal de drogues et d'armes ou la prostitution, augmentant encore le sentiment d'insécurité et le risque de propagation du VIH/sida.

21. L'équipe de pays des Nations Unies aide le Gouvernement à faire face à quelques-uns de ces problèmes socioéconomiques susceptibles de provoquer de graves perturbations. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a signé le 17 avril un accord d'assistance financière de trois ans d'un montant de 3,7 millions de dollars des États-Unis pour soutenir le programme de bonne gouvernance du Gouvernement qui, s'il était mis en oeuvre, devrait donner un élan au processus de consolidation de la paix. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont lancé un programme national global de lutte contre le VIH/sida. Dans le cadre d'une initiative destinée à promouvoir la formation professionnelle et la petite entreprise, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a signé, avec le Gouvernement le 15 mai un accord de formation des Bissau-Guinéens aux travaux de laboratoire, à la transformation des produits halieutiques et aux techniques de gestion de l'industrie de la pêche.

22. Pour évaluer la performance de l'économie, y compris l'état du programme d'ajustement structurel lancé en 2000, une mission conjointe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international s'est rendue en Guinée-Bissau à la fin du mois de mai. De ce fait, les institutions de Bretton Woods ont reporté à novembre 2001 leur évaluation périodique finale des objectifs d'efficacité du Gouvernement qui, selon les conclusions de l'évaluation initiale de la mission, n'auraient pas été atteints. La mission a également demandé une plus grande transparence dans le décaissement des fonds publics.

## V. Droits de l'homme

23. Le BANUGBIS a continué à promouvoir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit en Guinée-Bissau. Au cours de la période examinée, il s'est attaché à appuyer, selon qu'il convenait, les efforts du Gouvernement en vue de garantir les droits de la défense de 169 personnes originellement détenues sous l'inculpation de complicité lors de la tentative de coup d'État de novembre 2000. De grands progrès ont été enregistrés en ce sens et, le 13 juin, seuls 11 officiers étaient encore en détention, les autres étant en liberté provisoire et attendant d'être traduits en justice. Alors que les pouvoirs publics s'efforcent d'améliorer les conditions de détention, un médecin des Nations Unies dispense aux détenus les soins médicaux de base, tandis que l'UNICEF fournit des médicaments et de l'eau potable.

24. Pour aider à renforcer la capacité opérationnelle du corps législatif et de la magistrature, institutions essentielles du processus de consolidation de la démocratie, le Gouvernement des États-Unis finance, par l'intermédiaire de l'Agency for International Development (USAID), et avec le concours du BANUGBIS et du PNUD, un programme de formation des législateurs et des magistrats bissau-guinéens, qui fournit aussi un appui logistique à l'Assemblée nationale, à la Cour suprême et au Ministère de la justice.

25. À la suite d'informations selon lesquelles des réfugiés de Casamance auraient été renvoyés de force au Sénégal, des représentants du Gouvernement, du BANUGBIS et du HCR se sont rendus dans la région frontalière le 30 mai. Ils ont appris qu'à la suite d'affrontements armés entre les rebelles du FMDC et les forces bissau-guinéennes sur le territoire de la Guinée-Bissau, 11 maisons d'un village où vivaient ces réfugiés avaient été brûlées, les obligeant à fuir. Selon le HCR, 53 d'entre eux sont retournés au Sénégal de leur plein gré, tandis que 36 autres ont choisi de demeurer en Guinée-Bissau.

## VI. Observations

26. Comme dans toute situation analogue, la consolidation de la paix après un conflit est un processus délicat et difficile. La reconstruction de sociétés déchirées par la guerre, notamment en rapprochant différents secteurs de la population et en progressant vers une véritable réconciliation nationale, prend nécessaire-

ment du temps. Pareille entreprise est encore plus ardue dans un environnement comme celui de la Guinée-Bissau dont la longue histoire de lutte armée fait que les armes circulent largement dans une société en proie à une pauvreté endémique. L'évolution de la situation au cours de la période considérée confirme, malheureusement, qu'il demeure difficile de panser les plaies et de reconstruire le pays.

27. Dans des rapports précédents, j'ai souligné qu'un appui financier devait être apporté aux institutions démocratiques nouvellement rétablies en Guinée-Bissau pour leur permettre de bien fonctionner et de se renforcer. D'importantes contributions ont été fournies à cette fin, qui ont aidé à progresser sur la voie de la consolidation de la paix dans le pays. Mais comme le présent rapport l'indique, il reste beaucoup à faire. La mise en oeuvre de mesures dont l'importance est décisive, par exemple pour restructurer les forces armées, pour parvenir à une démobilisation et une réintégration réelles et pour assurer le bon fonctionnement des institutions gouvernementales du pays continuent de prendre du retard faute des moyens financiers et logistiques nécessaires. De ce fait, des institutions essentielles ne fonctionnent pas comme elles le devraient, ce qui contribue à instaurer un climat de mécontentement et de tension qui, à son tour, fait baisser la productivité et décourage l'investissement économique.

28. Le fait que la Guinée-Bissau reste fortement tributaire de l'assistance étrangère pour financer les dépenses publiques montre bien le caractère tenace des difficultés auxquelles le pays est aux prises, dans l'immédiat comme à moyen terme. Surmonter ces problèmes restera un effort collectif, la communauté internationale devant s'engager de nouveau à apporter une aide et le Gouvernement et la population de la Guinée-Bissau eux-mêmes devant faire preuve de la volonté politique voulue pour agir afin que le pays aille de l'avant. À l'évidence, tous les problèmes ne peuvent être résolus rapidement ou simultanément. À mesure que le processus de démocratisation progresse, une gestion transparente des affaires publiques devrait pouvoir montrer que le fardeau est partagé par tous les secteurs de la société.

29. Il est important que l'intérêt national demeure la considération primordiale, alors même que des divergences politiques entre les diverses institutions du Gouvernement reflètent le pluralisme de la démocratie dans un pays. Le long affrontement qui vient d'opposer l'exécutif et le législatif au sujet de la confirmation du

Premier Ministre choisi par le Président et de l'approbation du budget et du programme de travail du Gouvernement a souvent semblé prendre le pas sur la nécessité de répondre aux besoins les plus urgents. Je suis soulagé qu'il soit terminé et que les dirigeants du pays aient recommencé à se consacrer au relèvement du pays. Pour que l'appui international donne des résultats sur le terrain, il lui faut à tout moment un partenaire national efficace et crédible qui montre la voie à suivre.

30. Je salue les efforts accomplis par le Président Kumba Yala et son gouvernement pour promouvoir des relations constructives et de coopération dans la sous-région, et plus particulièrement avec les voisins immédiats de la Guinée-Bissau. Ces initiatives peuvent aider à faire progresser le commerce et la sécurité transfrontières; car si les relations entre la Guinée-Bissau et ses voisins ne s'amélioraient pas, il leur serait difficile de mener dans des conditions normales leurs relations commerciales et autres qui sont dans l'intérêt mutuel de tous les États et les peuples concernés.

31. Les défis sont nombreux et les efforts parfois peu gratifiants, mais la communauté internationale doit continuer de venir en aide à la Guinée-Bissau. Je remercie donc les États Membres et les organisations internationales, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui n'ont pas cessé d'appuyer les efforts de reconstruction accomplis par le Gouvernement et ont également versé des contributions au Fonds d'affectation spéciale créé pour financer les activités de consolidation de la paix entreprises par le BANUGBIS. Je salue en particulier le Nigéria dont la contribution généreuse aide à la restructuration de l'armée, l'un des secteurs critiques du processus de consolidation de la paix en cours.

32. Enfin, je tiens à rendre hommage à mon Représentant, Samuel C. Nana-Sinkam, et à tout le personnel de l'équipe de pays des Nations Unies pour leur dévouement inlassable à la cause de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau. J'apprécie aussi l'importante contribution des membres de l'équipe de pays des Nations Unies qui se trouvent sur le terrain en Guinée-Bissau et les engage, ainsi que tous les autres partenaires, à ne pas relâcher leurs efforts.